

## Jacques DONNAY chez... SATF

### Jacques DONNAY (NI)

76 ans, commerçant de profession, Jacques DONNAY a été élu en 1999 au Sénat, où il siège à la commission des affaires culturelles. Cet élu du Nord est par ailleurs conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

### SATF

Avec un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et 62 personnes employées, SATF structure son activité autour de la fabrication et de la confection de voilages et de rideaux prêts à poser. Après un dépôt de bilan en 1992, SATF avait été racheté par le groupe Laflachère, lui-même racheté par LVMH en 1998. En 2000, SATF est sorti du groupe LVMH.



ALAIN COUBLE ET JACQUES DONNAY, LES 25 ET 26 OCTOBRE 2000

© DR

Ancien patron d'une PME de confection à Lille, le sénateur du Nord Jacques DONNAY a passé deux jours chez un fabricant de rideaux de la région lyonnaise. « Bien que je sois un vieux routier du textile, j'ai appris beaucoup de choses ! », affirme-t-il. Guidé par Alain COUBLE, PDG de SATF Ondine, il a discuté avec les salariés et visité les usines de confection de Tarare, capitale française du voilage.

Ce stage lui a permis de mesurer à quel point le secteur textile a changé. « Les petits magasins de rideaux ont disparu, explique le sénateur. Les grandes surfaces font régner la loi du plus fort. Elles obligent les fabricants à reprendre les invendus au prix d'achat, à racheter les rideaux détériorés. Elles leur imposent des délais de paiement très longs. C'est une emprise énorme ! Si une chaîne de grande distribution arrête de travailler avec un fabricant, pour lui c'est 15 à 20% de son chiffre d'affaires qui disparaît d'un seul coup. Les producteurs sont sur le fil du rasoir. Je l'ignorais. »

Pour Alain COUBLE, cette visite du sénateur est très utile : « Nos élus ne comprennent pas toujours le fonctionnement des PME. Nous avons parfois l'impression qu'ils vivent dans des mondes différents des nôtres. C'est important qu'ils connaissent nos difficultés. » Convaincu lui aussi des vertus bénéfiques du stage, Jacques DONNAY estime qu'il serait intéressant que les enseignants fassent de même, car « ils ne connaissent pas du tout l'entreprise ».